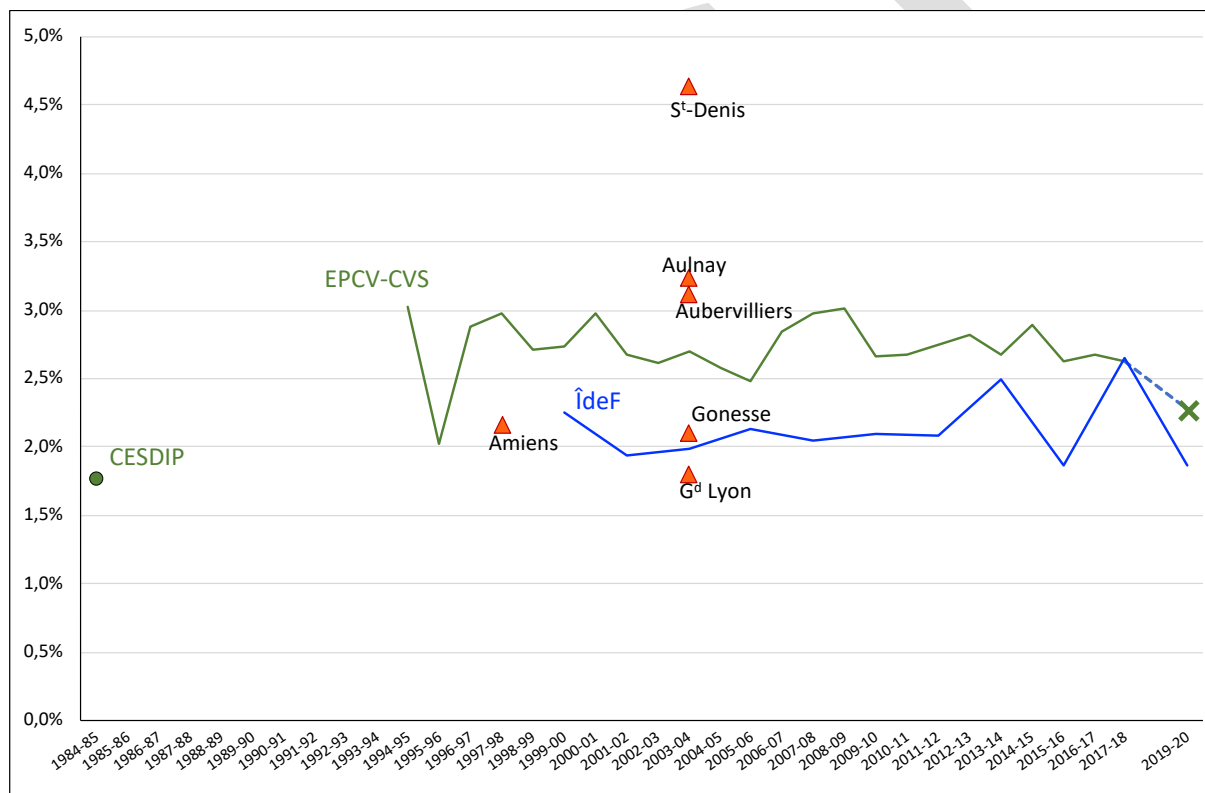


## Les agressions physiques non létales restent dans le même ordre de grandeur

S'il est possible que cette victimation ait crû entre le milieu des années 1980 et le milieu de la décennie suivante<sup>1</sup>, en tous cas elle oscille en 2019-20 comme en 1994-95 entre 2 et 3% sans marquer aucune tendance à l'augmentation ou à la baisse (tableau 1). Les données franciliennes laissent à voir la même absence de tendance globale, même si, dans le détail, les résultats des deux enquêtes ne semblent pas évoluer de conserve ; il est rare en tout cas de voir l'ordre de grandeur des prévalences nationales excéder celui des prévalences franciliennes, même si la faiblesse des taux empêche d'en tirer des conclusions très affirmées (figure 2). Des enquêtes locales réalisées au milieu de la décennie précédente dans le nord de la banlieue parisienne affichaient parfois des résultats supérieurs aux données nationales.

Figure 2 : Agressions physiques non létales (prévalences dans différentes enquêtes) -1984-2020\*



Sources : CESDIP, INSEE, IPR

Champ : variable selon les enquêtes

\* La nouvelle enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS)* n'est pas encore disponible sous une forme qui permette de poursuivre à partir de 2022 la mise en série des victimations (voir <https://oscj2.cesdip.fr/nos-activites/choix-methodologiques/>)

On sera attentif à l'importance de la **multivictimation** : même avec la **troncature**  $[3+=4]^2$ , elle est nettement plus élevée que les nombres moyens observés pour les infractions patrimoniales. On peut en déduire que les petites minorités de populations soumises à ces victimations le sont de manière répétitive, ce qui doit encore accroître l'alarme.

<sup>1</sup> Robert *et al.*, 1999.

<sup>2</sup> Sans troncature, la multivictimation fait un bond considérable : elle passe dans la CVS 2019-2020 de 1,72 à 6,51.

Tableau 1 : Agressions physiques non létales (enquêtes nationales 1984-2020)

	% d'agressés physiquement dans la population (prévalence)	nombre moyen d'agressions physiques par victime (multivictimation)	% d'agressions physiques dans la population (incidence)
CESDIP 1984-85	1,76	1,28	2,25
EPCV 1994-95	3,02	1,65	4,98
EPCV 1995-96	2,02	1,66	3,35
EPCV 1996-97	2,88	1,69	4,85
EPCV 1997-98	2,97	1,40	4,14
EPCV 1998-99	2,71	1,70	4,31
EPCV 1999-2000	2,74	1,82	4,63
EPCV 2000-01	2,97	1,91	5,30
EPCV 2001-02	2,68	1,83	4,59
EPCV 2002-03	2,61	1,75	4,35
EPCV 2003-04	2,70	1,83	4,94
EPCV 2004-05	2,58	1,99	5,19
CVS 2005-06	2,48	1,63	4,04
CVS 2006-07	2,84	1,61	4,58
CVS 2007-08	2,97	1,70	5,04
CVS 2008-09	3,01	1,62	4,88
CVS 2009-10	2,66	1,47	3,91
CVS 2010-11	2,67	1,67	4,46
CVS 2011-12	2,75	1,58	4,35
CVS 2012-13	2,82	1,55	4,36
CVS 2013-14	2,68	1,58	4,24
CVS 2014-15	2,89	1,53	4,41
CVS 2015-16	2,63	1,71	4,51
CVS 2016-17	2,68	1,64	4,40
CVS 2017-18	2,62	1,57	4,11
CVS 2019-20	2,27	1,72	3,91

Sources : CESDIP, INSEE

Champ : France métropolitaine

Par voie de conséquence, le taux d'agression physique ([incidence](#)) navigue dans un ordre de grandeur nettement plus élevé que celui des agressés ([prévalence](#)), mais toujours sans tendance nette ni à la croissance ni à la décroissance (tableau 1).

## Références

ROBERT PH., ZAUBERMAN R., POTTIER M.L., LAGRANGE H., 1999, Mesurer le crime. Entre statistiques de police et enquêtes de victimation, *Revue française de sociologie*, 40, 2, 255-294.